

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS DANS L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

INTÉGRER LES POPULATIONS MARGINALISÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

SOMMAIRE

Introduction

Méthodologie

I- Description des initiatives et synthèse des propositions

II- Analyse des initiatives

2-1. Pourquoi intégrer les populations marginalisées ?

2-2. Grenoble : un territoire privilégié ?

2-3. Vers une nouvelle société?

III- Synthèse des solutions

IV- Approche critique de la transition écologique et sociale dans les sciences humaines et sociales

4-1. « Transition », un objet non-distinct ?

4-2. Initiatives de transition : la question de la gouvernance

4-3 Une population marginalisée ?

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Annexe 1

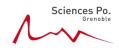
Annexe 2 : Quartiers de Grenoble



CONTEXTE

Ce dossier a été réalisé par quatre étudiants de Sciences Po Grenoble en master Sciences de Gouvernement Comparées, à la demande de l'Institut de Recherche et débat sur la Gouvernance (IRG). Ce projet vise à identifier et analyser, au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des initiatives (citoyennes et institutionnelles) destinées à renforcer le pouvoir d'agir des citoyens les plus marginalisés dans le domaine du développement durable.

Auteurs: Pauline BOULARD, Yohan ANDIA, Chloé COURTOT, Charlotte MARTY.





rapport d'étudiants

INTRODUCTION

'étude développée ici a pour objet l'implication des citoyens les plus marginalisés dans la transition écologique et sociale à Grenoble. Une équipe de quatre étudiants à Sciences Po Grenoble investie dans ce projet a travaillé en trois temps : 1) la définition des termes de la problématique : « transition écologique et sociale », « populations précaires », etc ; 2) la recherche d'initiatives liées au thème de la transition écologique et sociale ; et 3) la réalisation d'entretiens avec des acteurs participant à ces initiatives. La notion de transition écologique interroge le rapport entre société environnement. Il s'agit de fonder un nouveau projet de société. André Gorz souligne que « la crise écologique suppose pour être surmontée une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux ». Il est donc important de prendre en compte les initiatives de la société civile afin d'orienter les politiques publiques.

Ce projet nous montre, à travers des exemples, comment dans notre territoire des transformations sont mises à l'œuvre pour inclure toute la population et plus particulièrement, les plus marginalisés. Dans cette étude, il n'y a pas de critère précis pour définir « les citoyens marginalisés ». Ce sont des citoyens en situation d'exclusion géographique, ayant des revenus faibles...

Ces initiatives montrent avec originalité comment la mobilisation collective et citoyenne peut apporter des réponses et des solutions pour vivre dans un meilleur environnement. Des individus inventent des solutions pour pallier les problèmes écologiques et sociaux. Ils innovent en matière de gestion des déchets. des transports. d'alimentation... Les acteurs sont de plus en plus nombreux à être impliqués dans la transition écologique et sociale c'est pourquoi nous avons interrogé des initiatives émanant de différents secteurs : des initiatives institutionnelles, des associations et des coopératives.

Afin de saisir comment se matérialise aujourd'hui l'implication des populations isolées dans la transition écologique et sociale, un premier temps sera consacré à la méthodologie utilisée pour recenser et analyser les différentes initiatives. Puis, nous présenterons les ressemblances et les différences notoires de celles-ci. Nous nous intéresserons également à l'analyse de la situation observée dans l'agglomération grenobloise. Enfin, nous mettrons en question le vocable utilisé ainsi que l'efficacité des différentes initiatives.

MÉTHODOLOGIE

Aucune recherche ne peut s'imaginer sans la construction préalable d'une méthode de recherche adaptée. Le premier temps de notre travail a donc consisté à imaginer une approche à la fois efficace, scientifique et pratiquement réalisable.

Il nous a fallu d'abord s'imposer une aire géographique dans laquelle nous allions mener nos recherches. Notre choix s'est rapidement porté sur l'agglomération grenobloise pour plusieurs raisons. Tout d'abord, Grenoble est depuis longtemps une ville motrice dans le développement écologique ainsi que dans la volonté d'intégration citovenne. De nombreuses initiatives s'y sont développées durant des décennies avant de s'étendre au territoire national. Ensuite, s'intéresser à Grenoble était d'autant plus pertinent que son maire actuel, M. Éric Piolle, est le premier et unique maire de métropole élu sous l'étiquette « écologiste » en France. Cette situation politique n'a fait qu'accroitre les initiatives citoyennes et écologistes déjà existantes ou souhaitant s'implanter dans l'agglomération. Qui plus est, l'agglomération grenobloise est ainsi faite que de nombreux quartiers isolés géographiquement du centre-ville concentrent un grand nombre de personnes marginalisées. La question de leur intégration est un enjeu majeur pour les acteurs politiques locaux. Le maire de Grenoble a d'ailleurs fait de leur intégration citoyenne un axe essentiel pour son mandat. L'agglomération de Grenoble nous a donc paru être un territoire pertinent pour étudier les initiatives permettant aux personnes marginalisées de devenir actrices de la transition sociale et écologique.

Si nous avons décidé d'axer nos recherches dans l'agglomération grenobloise, nous avons quand même été attentifs aux initiatives qui pouvaient se développer dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, nous avons pu recenser dans la périphérie de Lyon une initiative (cf. Le Restaurant des enfants des écoles publiques de Sain Bel) inexistante dans l'agglomération grenobloise. Ce projet nous paraissait important à analyser, c'est pourquoi il a été ajouté à la collection d'initiatives grenobloises que nous avons recensée.

Il fallait dans un second temps s'entendre sur le type d'acteurs que nous recherchions. Devionsnous nous focaliser uniquement sur les associations, sur les initiatives des institutions locales ? Nous avons décidé de rechercher une diversité d'acteurs afin d'être le plus exhaustif possible sur les initiatives existantes. Cette diversité nous permettra aussi par la suite de construire une analyse globale. Nous avons, dans un premier temps, souhaité une diversité de formes. Nous souhaitions connaître les modalités

rapport d'étudiants mars 2017 attachées à chaque forme d'initiatives et s'il existait des formes plus pertinentes que d'autres. Nous avons donc cherché des associations, des coopératives, des groupements libres, des institutions qui prenaient part à l'intégration des personnes marginalisées dans la transition écologique et sociale. La collection d'initiatives réalisée est donc aussi diversifiée que possible sur la forme.

Nous avons aussi voulu diversifier les initiatives en termes de fond. Ainsi, certaines ont principalement actions sur transition axées leurs la environnementale faisant de l'intégration des personnes marginalisées et de la transition sociale des questions secondaires. D'autres, font de l'intégration des populations marginalisées dans la transition sociale le point d'orgue de leur action. L'histoire des initiatives nous est aussi importante : Ont-elles pris en compte les personnes marginalisées dès la conception du projet ? Est-ce un aspect pris en compte après une évaluation de l'initiative ? Nous avons donc essayé de présenter différentes façons d'investir les personnes marginalisées dans la transition sociale et écologique.

Ensuite, nous avons établi une méthodologie de contact avec les initiatives. Nous avons recherché des projets grâce aux contacts préalables que nous avions, aux rencontres que nous avions faites dans le passé ainsi que par une recherche Internet. Nous avons donc récolté ainsi environ 30 initiatives différentes. Après, une réunion nous avons décidé d'en garder environ 20 différentes afin d'avoir une marge au cas où certaines ne souhaiteraient pas nous répondre. En effet, certaines initiatives n'ont jamais donné suite à nos demandes de rencontres. Finalement, nous avons donc une quinzaine d'initiatives dont les acteurs étaient prêts à répondre à nos questionnements. Après une répartition des initiatives entre les membres du groupe, nous avons rencontré ces personnes.

Nous avons mis en place une méthode commune d'entretien semi-directif. Un questionnaire a été établi afin que chaque initiative réponde aux mêmes questions et que leur assemblage semble unifié. Il est important de noter que nous nous étions laissé une certaine liberté dans les questions. Nous devions suivre le questionnaire mais cela ne devait pas nous empêcher de rebondir sur les propos de nos interlocuteurs. Cela peut donc expliquer des différences de sujets misent en avant par les initiatives dans les fiches compterendu.

Notre enquête a été limitée en temps, 5 semaines, ce qui l'a conditionné. En effet, cela nous a contraint à réaliser certains de nos entretiens par téléphone. Cette méthode d'entretien n'avait pas été privilégiée car elle ne permet pas une libération

de la parole des intervenants autant que le permet une rencontre physique. Il est également plus difficile de se rendre compte de l'impact réel de l'initiative sans se déplacer sur les lieux des actions. Cela représente environ 25% des initiatives. La contrainte temporelle a aussi créé d'elle-même une sélection dans les initiatives préretenues puisque certaines nous ont répondu trop tard pour qu'on puisse avoir le temps de les rencontrer et de les intégrer au dossier quand d'autres n'ont pas répondu. Nous n'avons malheureusement pas pu les relancer.

Les entretiens ont duré entre 45 minutes et 3 heures selon s'ils étaient fait au téléphone ou si nous rencontrions les acteurs ainsi que selon les disponibilités et l'envie de nous parler des interlocuteurs. Les différences de temps de rencontre ont aussi pu être influencées par la pertinence des projets par rapport à notre sujet d'étude. Sur l'ensemble des initiatives, nous n'avons pas été frustrés par les acteurs qui nous ont tous accordé le temps d'échange que nous souhaitions avoir avec eux.

Enfin, après chaque entretien nous avons réalisé des fiches compte-rendu pour présenter chaque initiative et leur lien avec l'intégration des plus précarisés dans la transition écologique et sociale. Nous avons choisi d'approfondir nos connaissances sur quelques initiatives qui nous semblaient les plus pertinentes. À partir de là, nous avons construit une analyse collective sur la base de nos découvertes. Celle-ci permet de faire le lien entre les différents projets que nous avons vu et de tirer des conclusions sur ces actions et sur ce que nous avons compris en les découvrant.

I- DESCRIPTION DES INITIATIVES ET SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

Comme il l'a été dit précédemment, nous avons sélectionné nos différents acteurs et différentes initiatives notamment sur un critère de diversité. Parmi les acteurs retenus, tout d'abord, cinq sont des associations :

• Le Restaurant d'enfants des écoles publiques de Sain-Bel est une association née en 1970 d'un besoin de plus en plus pressant de proposer des cantines dans les écoles de la commune de Sain-Bel. L'association travaille en forte collaboration avec la mairie de Sain-Bel qui met à sa disposition des locaux et du personnel encadrant. L'action de l'association a lieu notamment au niveau de la gestion quotidienne des repas, de la gestion des fournisseurs et de la comptabilité. Depuis 2010, l'association met la question de l'alimentation issue de producteurs locaux - souvent bio - et celle de la lutte contre le gaspillage au cœur de son projet. Elle met aussi en avant le droit de tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, à une

alimentation saine et équilibrée - par un prix attractif notamment.

- La ressource est la seconde association. Implantée à Grenoble, sa mission est à la fois de collecter, de valoriser et de revendre à bas prix des produits (vêtements, vaisselles, objets en tout genre, etc.) et d'insérer socialement et professionnellement des personnes. Elle est un marché aux puces solidaire qui collabore avec des industriels et des particuliers. L'association emploie huit salariés dont cinq sont en réinsertion.
- Alternatiba Grenoble, ensuite, est une association née en décembre 2014. Comme les alternatibas présents en d'autres endroits de France, elle vise à promouvoir les alternatives pour un monde plus juste et à relever le défi du changement climatique. L'association est collégiale : elle dispose d'une dizaine de « présidents » qui dans les faits jouent davantage un rôle de référent. Elle se caractérise également par le fait qu'elle n'a pas d'adhérent : de cette manière, selon Fabienne Mahrez, tout le monde fait partie d'Alternatiba.
- Solexine, quant à elle, est une association qui vise à insérer dans la société et à valoriser, par le biais de la pratique artistique, des adultes qui se trouvent confrontés à des difficultés psychologiques, sociales et/ou économiques. Bien que l'implication des plus précaires sur des projets de sauvegarde de l'environnement ne soit pas sa priorité, la longue expérience de Solexine avec des publics précaires en font un acteur tout à fait intéressant.
- Le café barathym, enfin, est un café associatif créé il y a maintenant cinq ans et situé dans la maison des habitants du quartier de la Villeneuve quartier réputé « sensible ». Il a un objectif de restauration saine, via un espace qui propose tous les midis des produits locaux et biologiques et qui est tenu par des bénévoles. Le café barathym a aussi un objectif social et culturel, qu'il poursuit par des activités gratuites organisées régulièrement et à destination de tous les publics. Pour terminer, le but de l'association est également de permettre aux habitants de réaliser des économies, par des achats groupés notamment.

Mais nous sommes allés aussi à la rencontre d'acteurs institutionnels de la ville de Grenoble. Nous avons retenu trois initiatives :

• MétroVélo est un dispositif institutionnel public dépendant de la métropole grenobloise qui propose de louer des vélos pour une durée allant de une heure jusqu'à une année. Le dispositif passe par deux agences, l'une étant située à côté de la gare de Grenoble et l'autre étant située au sein du domaine universitaire. Malgré le succès de ce dispositif - 6000 vélos étaient en circulation en

- 2015 -, force est de constater qu'une grande inégalité persiste au niveau de son accès ; les populations les plus précaires en particulier en sont maintenues à l'écart. C'est en partant de cette constatation que MétroVélo a souhaité mettre plus de moyens dans l'inclusion de ces populations. Un tarif solidaire, par exemple a été mis en place, tarif qui est aujourd'hui adopté par 10 à 15% des abonnés MétroVelo.
- « Quelle gestion des déchets pour 2020-2030 ? » est un projet de la Métropole Grenoble-Alpes qui vise à élaborer un schéma directeur pour la gestion des déchets 2020- 2030 de la Métropole. Dans ce projet, la participation des habitants de la métropole est fortement valorisée. Celle-ci est notamment organisée à trois niveaux : 1) au niveau de « groupes de travail thématiques » dont le rôle est de faire émerger des premières idées ; 2) au niveau du site internet du projet, celui-ci donnant la possibilité à tout un chacun de s'exprimer vis-àvis des idées des groupes de travail ; et 3) au niveau d'un forum citoyen qui aura lieu le 18 novembre 2016.
- Enfin, il nous faut parler de l'action de la mairie de Grenoble. La nouvelle équipe municipale grenobloise, issue des élections municipales de mars 2014 et à la tête de laquelle le membre du parti Europe Ecologie Les Verts Eric Piolle, fait de la participation citoyenne et du développement durable des enjeux centraux. Trois grands dispositifs participatifs ont notamment été mis en place : 1) les budgets participatifs ; 2) les conseils citoyens indépendants, qui peuvent être à l'initiative de propositions et de projets ; et 3) la pétition citoyenne, qui permet à tout citoyen de soumettre un projet au Conseil municipal.

Enfin, nous avons rencontré une Société coopérative d'intérêt collectif :

• Cité Lib est une Scic présente au sein de la région Rhône-Alpes, et en particulier sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Son objectif central étant de mettre un terme aux voitures individuelles, considérées comme coûteuses et la plupart du temps stationnées, la société coopérative loue des voitures pour une courte durée à des particuliers et à des professionnels. Selon Cité Lib, une voiture de la société peut remplacer jusqu'à dix voitures individuelles et peut libérer quinze places de parking. Dans l'agglomération grenobloise, les voitures proposées sont des voitures électriques monoplaces. L'un des enjeux qui se pose aujourd'hui à Cité Lib est celui de l'intégration dans leur dispositif des populations financièrement géographiquement et marginalisées.



II- ANALYSE DES INITIATIVES

2-1. POURQUOI INTÉGRER LES POPULATIONS MARGINALISÉES ?

La première question à se poser en étudiant l'intégration des personnes marginalisées dans la transition écologique et sociale est celle des raisons de ce besoin d'implication. Pourquoi veuton intégrer les populations marginalisées dans ce processus ? Quelles sont les motivations d'un tel engagement ?

Suite aux entretiens que nous avons réalisés, nous avons pu distinguer 2 catégories d'initiatives : Les initiatives pour qui l'intégration des plus précaires est un fait et celles pour qui l'intégration est une volonté

a) Une intégration naturelle

Nous avons donc rencontré une première catégorie d'initiatives pour qui la question de l'intégration des plus précaires relevait plus d'un fait que d'un objectif pensé en amont. Ces initiatives rendent des personnes marginalisées actrices de la transition écologique et sociale sans même les définir comme personnes isolées. Cette intégration naturelle peut s'expliquer par deux facteurs.

Tout d'abord l'implantation géographique de l'initiative dans des zones où se concentrent particulièrement les personnes isolées permet de toucher ces personnes. Ainsi, le café Barathym n'a pas pensé son action comme destiné aux individus les plus isolés mais, par sa localisation dans un quartier où se concentre cette population, il va tout particulièrement la toucher.

Ensuite, un autre facteur peut influencer cette intégration naturelle, il s'agit de l'accessibilité culturelle et financière de l'initiative. Pour impliquer une catégorie de la population dans une action, il faut que cette dernière soit accessible financièrement et culturellement. En effet, pour devenir acteur d'une initiative il faut pouvoir se l'approprier avec son propre bagage culturel et surtout avoir la possibilité de s'y impliquer économiquement sans que sa participation ne soit pénalisante dans la gestion d'un budget quotidien. Ainsi, le Restaurant d'enfants des écoles publiques de Sain Bel intègre dans son action des enfants marginalisés grâce à l'avantage financier que les parents trouvent à faire manger leurs enfants à la cantine plutôt que de leur préparer eux-mêmes un repas. Cette participation est aussi permise par l'avantage culturel et social pour les parents. En effet, leurs enfants étant pris en charge pendant la pause méridienne par le restaurant d'enfants, les parents peuvent travailler sans contrainte scolaire.

Dans ces différents cas, l'intégration des plus précaires dans la transition sociale et écologique n'a pas été pensée comme un objectif à atteindre mais relève des conséquences directes de la mise en place de leur action. Ce n'est pas le cas pour toutes les initiatives ; beaucoup pensent l'intégration comme un objectif à atteindre

b) Une intégration voulue et pensée en amont

Dans ces initiatives où l'intégration des personnes précaires est un objectif, il faut se pencher sur les fondements de cette volonté. Deux facteurs se dégagent.

Le premier élément qui pousse à l'intégration des personnes marginalisées est un argument de démocratie. Il faut concevoir la transition sociale et écologique comme un processus qui prend en compte tous les citoyens, leurs intérêts, et leur avis. Ne pas intégrer tout le monde reviendrait à ne pas changer en profondeur la société et les comportements et se conclurait par un échec du processus. Pour Alternatiba Grenoble, l'implication des plus précaires dans la transition relève de cette question de démocratie. Pour eux, l'intérêt dans la prise en compte de l'avis des plus précaires dans les projets de transition découle du fait qu'ils sont les seuls à connaître leur existence et donc qu'ils sont les mieux placés pour déterminer comment les choses pourraient être changées pour les plus

Aujourd'hui l'enjeu leur semble d'autant plus important que les exclusions se concrétisent par une montée des extrêmes politiques et des tensions au sein de la société. Il s'agit donc d'un acte politique de préservation de la démocratie que d'impliquer les personnes marginalisées dans les actions de transitions sociale et écologique.

Le deuxième facteur qui pousse à la volonté d'intégration des plus précaires est une volonté de réussir. Pour réussir les transitions écologique et sociale, il ne suffit pas de petits groupes de personnes intégrées dans la société qui pensent une autre manière de fonctionner selon leurs propres cadres cognitifs. Pour réussir en profondeur ce changement, il faut une implication totale de la population. L'objectif de l'implication des précaires est aussi de dépasser l'entre soi social et de construire collectivement un avenir. Ainsi, Cité Lib s'est progressivement rendu compte qu'une transition écologique ne peut être durable si tous les publics ne sont pas partie prenante. Ils ont donc décidé d'implanter leur action dans des quartiers où les personnes marginalisées sont présentes.

Intégrer les personnes marginalisées à la transition écologique et sociale ne relève pas d'un processus unique mais de démarches très différentes qui



impliquent des solutions distinctes.

2-2. Grenoble : un territoire privilégié ?

La transition écologique et sociale repose sur l'engagement des acteurs. Nous avons pu constater que les initiatives institutionnelles se complètent, parfois, avec celles de la société civile. En effet, la mairie de Grenoble a mis en place un budget participatif. Un budget participatif peut être défini comme « l'inclusion de citoyens ordinaires dans le cycle budgétaire d'une collectivité publique »1. Les grenoblois sont allés voter pour des projets (13 ont été retenus sur les 26 soumis aux votes). Le budget participatif a une vocation inclusive car il concerne toute la population sur le territoire grenoblois. On constate que la majorité des quartiers ont été représentés. Pascal Clouaire, adjoint à la démocratie locale souligne un « bel équilibre » sur les projets mais aussi sur la répartition géographique.

Par ailleurs, la politique des transports est très avantageuse pour les personnes précaires car il existe un tarif solidaire pour les tramways, les bus et les vélos de ville. Les tranches de tarification solidaire dépendent du quotient familial. Les prix vont de 2,50 à 15 euros par mois pour les jeunes de 18-24 ans, de 2.50 à 28 euros pour les 65 et plus et de 2,5 à 54 euros pour les 25-64 ans. Les enjeux de mobilité sont nombreux. Ils renvoient à l'accès à un emploi, aux services (santé, administratif...) et aux loisirs. « Les logements se dispersent, alors que dans le même temps les emplois et les services restent fortement concentrés dans les centres urbains. »² La question de la mobilité est liée au logement. Si le logement est excentré du centreville, les individus ne vont pas forcément se déplacer. En effet, le chargé de développement du Barathym soutient que les personnes habitant à la Villeneuve3vont rarement dans le centre-ville. La ville de Grenoble tente ainsi de réduire les disparités.

Le groupe politique du maire de la ville est le "rassemblement citoyen, de la gauche et des écologistes". La volonté affichée est la coconstruction entre les citoyens et les volontés institutionnelles. Grenoble connaît des inégalités sociales fortes : « 28% des enfants de moins de 3 ans vivent dans un ménage à bas revenu et 22% des familles sont en dessous du seuil de pauvreté. » L'ensemble des actions de la ville participe à faire de Grenoble une ville durable. La ville adhère à Vivapolis, l'institut de la ville durable. Cet institut promeut la qualité de vie des habitants. Il veut aussi rendre visible les initiatives locales : « Les Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles ont été labellisées Villes durables et solidaires, la Métropole certifiée Territoire à énergie positive, il y a les écoquartiers, les projets d'Écocités... »⁴ De nombreuses initiatives sont à l'œuvre aussi bien au

niveau associatif qu'institutionnel. Comme le maire le dit lui-même : « Nous avons maintenant l'immense responsabilité de faire de Grenoble la première grande ville à s'engager vraiment dans la transition sociale et écologique » ⁵

2-3. Vers une nouvelle société?

La multiplication des initiatives permet de recomposer les pratiques humaines dans des domaines variés telle que la réinvention de la démocratie, l'urbanisme avec les jardins partagés, la création artistique... La lecture transversale de ces actions entraîne une nouvelle vision des relations humaines. Les acteurs que nous avons interrogés aspirent à des valeurs communes. Tout d'abord, la création d'espaces de parole est nécessaire pour donner aux individus un pouvoir de décision, de contribuer en tant que sujet à la coconstruction de projet en excluant personnes. Pour Fabienne Marhez, chaque individu à quelque chose à apporter pour la transition, « du temps, du talent ou/et de l'argent ».

Ce sont des initiatives qui interpellent l'action publique. Pierre Rosanvallon met en avant un concept de « légitimité de proximité ». Il trouve sa source dans des interactions directes entre des gouvernants et des citovens. Elle marque la reconnaissance de toutes les singularités. Cette légitimité est née dans les années 1990 dans des sociétés où les classes sociales sont plus instables. La proximité implique une interaction comme nous pouvons le montrer avec les budgets participatifs. L'élu doit désormais se distinguer par sa proximité, le citoyen n'est plus seulement un « socius » (membre d'une catégorie, doté d'une identité collective), mais un « prochain » selon Ricœur (« On n'a pas un prochain ; je me fais le prochain de quelqu'un »). L'action publique doit être à l'écoute des réponses qu'apportent les initiatives sur la crise sociale et écologique. La société civile doit produire du politique mais aussi enrichir les politiques publiques. Ainsi, l'action publique doit soutenir les structures associatives et coopératives, les relais de médiation sociale afin de jouer un rôle d'accompagnement de ces initiatives. Il est important d'encourager les initiatives impliquant les plus défavorisés. En effet, « la présence accrue des citoyens, des « gens ordinaires », dans l'arène des choses publiques élargit la dimension éthique des débats et peut conduire à repenser les systèmes de valeurs, généralement implicites ou instrumentalisées, qui déterminent les politiques publiques en matière d'environnement. »6

Nous pouvons voir que « les liens étroits entre les réalités sociales et environnementales sont plus que jamais mis en lumière, de même que leur caractère éminemment politique : on parle de justice environnementale, d'équité socioécologique, d'écologie sociale, de démocratie



- 1. Talpin J., « Les budgets participatifs en Europe, Des pratiques diversifiées, des résultats inégaux », *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 73/74, pp. 141-165, 2009.
- 2. Mathieu Saujot, « La mobilité, l'autre vulnérabilité énergétique », policy briefs N°05/2012. IDDRI, 2012, 6 p.
- 3. Annexe, Cartographie des quartiers Grenoblois.
- 4. Annexe, La carte de France des alternatives écologiques et sociales, http://www.bastamag.net/Lacarte-de-France-desalternatives-ecologiques-etsociales.
- http://elections.lefigaro.fr/mu nicipales-2014/2014/03/31/01052-20140331ARTFIG00097-lecologiste-eric-piolle-ravit-lamairie-de-grenoble-au-partisocialiste.php
- 6. Lucie Sauvé et Yves Girault, « Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement », Éthique publique, vol. 16, n° 1

7. Idem.

rapport d'étudiants écologique, d'écosocialisme, etc. »7. En effet, l'inclusion des populations marginalisées permet de tendre vers un modèle égalitaire et où tout le monde peut participer aux décisions politiques. Le tirage au sort est une technique utilisée à Grenoble dans des dispositifs participatifs, il est équitable car il permet une représentation de toutes les classes sociales, une parité hommes-femmes... Selon, Fabienne Mahrez, l'implication des plus précaires est nécessaire pour parler d'une véritable démocratie. Il faut assurer la protection de tous et toutes, en priorité des personnes les plus vulnérables. Il est nécessaire de redonner à chacun le pouvoir d'agir pour influencer sur le fonctionnement global de la société. La transition ne peut se faire que si la société est plus égalitaire c'est pourquoi il est primordial d'encourager la coopération entre les territoires :

- Une égalité dans l'accès des transports (ex. tarification solidaire)
- Promouvoir les circuits courts

Synthèse

Il s'agit de renforcer la relation entre les porteur. des initiatives et les pouvoirs publics

- Consolider les partenariats entre les acteurs du territoire
- Promouvoir la proximité entre les élus et les citovens

III- SYNTHÈSE DES SOLUTIONS

Comme cela a été dit précédemment, nous avons sélectionné nos différents acteurs et différentes initiatives notamment sur un critère de diversité. En dépit de cette diversité, beaucoup d'acteurs interrogés considèrent l'intégration populations les plus marginalisées dans la transition comme importante. A partir des informations concernant les d'intégration qui ont fait ou non leur preuve, des conseils des acteurs et de notre propre réflexion, nous avons tenté d'établir une série de propositions qui nous semblent pertinente pour améliorer l'intégration des plus marginalisés dans la transition écologique et sociale.

a) Privilégier une action localisée dans les zones où vivent les personnes les plus précaires

L'une des premières démarches qu'il semble nécessaire d'effectuer afin de renforcer l'implication des populations les plus précaires dans la transition écologique et sociale, et sans doute la plus intuitive, est celle de la mise en place d'actions dans les territoires où sont le plus concentrées ces populations : les territoires dits « politique de la ville », notamment (on estime généralement que le taux de pauvreté dans ces quartiers est entre 2,5 et 3 fois plus important qu'en dehors). C'est là l'un des choix importants que fait l'association Alternatiba Grenoble à la suite du bilan de son activité qu'elle réalise en décembre 2015 et qui rend compte de sa faible attractivité vis-à-vis des personnes les plus précaires : depuis, les actions que l'association mène ne sont plus exclusivement situées en centre-ville, mais également dans les quartiers les plus populaires de la ville de Grenoble. On peut penser que cette stratégie fonctionne, si l'on se réfère à la part importante qui l'utilise parmi les structures sondées. Bien sûr, elle concerne les associations « classiques », mais aussi les structures qui exercent une activité commerciale que l'on peut inscrire dans le processus de transition écologique et sociale. Ainsi, Cité Lib, une société coopérative dont la démarche écologiste et sociétale dans l'agglomération grenobloise se traduit par la location de voitures pour une courte durée à des particuliers et des professionnels, a décidé d'implanter certaines de ses stations en zone périphérique, zone qui si elle est considérée comme plus risquée pour la survie économique de la Scic est aussi reconnue pour sa concentration de personnes précaires. On peut aussi penser au café associatif barathym, qui explique le caractère précaire et marginalisé de la grande majorité de son public par le fait de son implantation dans le quartier populaire de la Villeneuve. Les acteurs institutionnels se sont également saisis de cette méthode d'action, comme on a pu le constater en interrogeant les acteurs impliqués dans le dispositif public MétroVélo : l'un des derniers projets nés est celui de la création d'une nouvelle agence de location de vélos dans la ville d'Echirolle, ville périphérique à Grenoble où se concentrent beaucoup de populations en situation de précarité.

b) Élaborer une communication spécifique à la fois sur la forme et sur le fond

En outre, pour sensibiliser les plus marginalisés à la problématique de la transition écologique et sociale, il paraît important de mettre en œuvre des outils de communication particuliers. Cette thèse de la nécessité d'une communication spécifique peut rappeler les travaux de Bernard Lahire sur les classes populaires : le chercheur considère que tandis que les classes aisées se caractérisent par une culture langagière « scripturale-théorique », c'est-à-dire une culture langagière abstraite et fondée sur l'écrit, les classes populaires se caractérisent davantage par une culture « orale-pratique » qui se traduit souvent par le récit d'une action concrète vécue.

rapport d'étudiants Sur la forme, tout d'abord, on peut penser que la communication vis-à-vis de ce type particulier de population doit être à la fois plus active, plus vivante, et plus en phase avec une certaine réalité de terrain. Fabienne Mahrez, l'une des présidentes de l'association collégiale Alternatiba Grenoble, utilise le concept de « communication active » en opposition à celui de « communication passive » ; cette dernière, qui se traduit par un certain attentisme derrière un stand, étant la plus utilisée par les acteurs associatifs. Ces populations étant a priori moins susceptibles que d'autres de venir d'elles-mêmes vers des actions collectives qui s'inscrivent dans la transition écologique et sociale, il convient d'aller à leur rencontre dans la rue, de les interpeller individuellement. La communication. selon beaucoup d'acteurs avant une expérience longue avec ces publics, doit en outre adopter un format plus « vivant », ou plus « concret ». Là encore, il s'agit d'effectuer un travail important pour capter l'attention des populations : en privilégiant le théâtre de rue au simple collage d'affiches ou à la distribution de prospectus, par exemple. Pour en finir avec les propositions sur la forme de la communication à adopter pour impliquer les plus marginalisés dans la transition, on dira que celle-ci doit s'adapter à un rapport de ces populations souvent difficile à l'écrit et au La Métropole grenobloise s'est français. notamment intéressée à ces questions ; avec le Vice-président délégué à la prévention, la collecte et la valorisation des déchets, Georges Oudjaoudi, on peut préconiser l'utilisation plus régulière sur les médias papiers d'idéogrammes et d'images.

Mais la communication doit être aussi spécifique sur le fond. Ainsi certaines thématiques sont probablement plus appropriées que d'autres pour sensibiliser et impliquer les plus précaires dans la transition. Il apparaît par exemple très difficile à la responsable du développement régional de Cité Lib, Mme Pensanti, de faire adhérer les populations les plus précaires au principe de l'autopartage dans la mesure où pour une large partie d'entre elles, la voiture, qui constitue l'un des seuls biens propres (le logement quant à lui étant souvent loué), est très importante. Pour beaucoup d'acteurs, ce sont les thèmes qui sont liés à l'amélioration peu onéreuse de la qualité de vie et à l'amélioration de la situation économique qui doivent être privilégiés. Fabienne Mahrez. d'Alternatiba Grenoble, soutient par exemple qu'avec des populations en situation de difficulté économique, il va être plus aisé de discuter et de travailler autour du thème du jardin partagé - qui touche à la fois à la problématique de l'alimentation et à celle de la réduction des dépenses - qu'autour de celui du financement de la transition (thème sur lequel Alternatiba essaye davantage de rallier les populations les plus aisées de la ville de Grenoble). On peut penser que c'est surtout sur le volet des intérêts sociaux et

économiques que peuvent retirer les plus marginalisés de la transition qu'il faut appuyer pour impliquer les plus démunis dans la transition. Et ceux-ci peuvent être de nombreux types : Georges Oudjaoudi évoque les intérêts économiques en soulignant que la réduction du gaspillage conduit toujours à une réduction des dépenses ; l'adjointe du Maire de Grenoble déléguée à la santé et à la politique de prévention Mondane Jactat évoque les intérêts sanitaire et sociaux en mettant en lumière que les personnes précaires sont, parce qu'elles habitent souvent à proximité des grands axes, que leurs habitations sont peu isolées et qu'elles partent peu en vacances, les premières touchées par la dégradation de la qualité de l'air.

c) Passer dans un premier temps par des intermédiaires

Un point souvent relevé par les acteurs de la transition écologique et sociale est qu'il est nécessaire, du moins dans un premier temps, pour toucher les populations les plus marginalisées, de passer par le biais d'intermédiaires. En effet, il peut être très compliqué pour une structure qui a été peu présente par le passé dans un quartier populaire de se faire accepter ou de se faire entendre par ses habitants. Les intermédiaires, que certains appellent les « connecteurs », sont des acteurs à la fois régulièrement présents au sein des populations marginalisées et légitimes à leurs yeux : travailleurs sociaux, MJC, centres sociaux, associations de quartier, etc. La méthode consiste alors à prendre contact avec un ou plusieurs de ces acteurs afin de leur présenter un projet et de lui ou de leur demander d'en faire la promotion auprès des populations cible.

d) Fidéliser par la reconnaissance du travail réalisé

Lorsqu'une personne précaire participe par l'une de ses actions à la transition écologique et sociale, il convient ensuite de la « fidéliser ». Cette fidélisation passe notamment par la mise en valeur de la personne précaire et de l'action qu'elle a accomplie. Cet exercice de reconnaissance serait donc plus nécessaire vis-à-vis de populations marginalisées que vis-à-vis d'autres types de population ? Oui, à en croire plusieurs acteurs de la transition. Pour Pierre Roy, l'un des deux salariés de l'association Solexine - association dont l'objectif principal est l'insertion sociale et économique de personnes confrontées à de grandes difficultés - ce besoin de reconnaissance de leur personne et de leurs réalisations plus importantes chez les populations précaires que chez les autres populations s'explique par le fait que ces premières souvent vivent dans le sentiment constant d'être exclus.



e) Construire des partenariats

Avec certains acteurs interrogés on peut, en outre, pointer les avantages pour la transition écologique et sociale que peuvent avoir les partenariats, que ceux-ci aient lieu entre deux structures très engagées sur la thématique de la transition, ou entre une structure qui l'est beaucoup et une autre qui l'est un peu moins. Les partenariats permettent de mutualiser certaines ressources humaines, matérielles, voire économiques, et d'accentuer la visibilité des structures parties prenantes de la transition. Construire des partenariats est par exemple l'une des dimensions fortes du travail de la société coopérative Cité Lib ; la société a réalisé des partenariats avec des bailleurs sociaux et Pôle Emploi, notamment. L'association « La ressource », qui met en place un « marché aux puces solidaire », également, fait de la mise en place de partenariats l'une de ses principales activités : trouver de nouveaux partenaires régulièrement lui est nécessaire dans la mesure où elle doit constamment fournir ses entrepôts.

f) L'outil institutionnel « contraignant »

Les acteurs institutionnels ont l'avantage sur les acteurs associatifs de pouvoir utiliser pour impliquer les plus marginalisés dans la transition écologique et sociale, en parallèle du levier argumentatif, un levier que l'on pourrait qualifier de plus « contraignant ». On peut penser, à Grenoble, au tirage au sort obligatoire d'une grande partie des participants aux « budgets participatifs » mis en place par la municipalité. Ainsi, parmi les participants des budgets participatifs, 50% sont des personnes qui y sont venues « naturellement » et 50% sont des personnes qui ont été tirées au sort sur l'ensemble de la ville. Bien sûr, le verdict du tirage au sort ne donne pas lieu à une obligation de participer, mais cela permet tout de même de faire en sorte qu'un certain nombre de personnes des quartiers populaires soient inclus dans le dispositif.

g) Trouver des ressources économiques et des ressources humaines

Mais la volonté d'impulser la transition écologique et sociale et d'y impliquer les populations les plus marginalisées pose aussi la question des financements de cette activité. La question mérite d'être posée dans la mesure où beaucoup d'acteurs engagés dans la transition déclarent aujourd'hui un manque de ressources financières. M. Gaborit et Mme Dumont, le Président et la cuisinière d'une association qui se charge de la restauration - avec des produits « bios » - au sein des écoles publiques de la commune de Sain-Bel, regrettent par exemple que le type de projet qu'ils portent ne donne pas lieu à un investissement plus fort des communes autres que la leur. La

municipalité grenobloise quant à elle dénonce une baisse de 17 millions d'euros de dotations en 2017 par rapport à 2012 qui l'oblige à renoncer ou à revoir à la baisse l'ampleur de certains projets qui s'inscrivent dans la transition, tel qu'un projet de ferme urbaine par exemple. Les acteurs que nous avons interrogés, pour la plupart agissent dans des structures qui sont majoritairement financés par des subventions : cette dépendance vis-à-vis des acteurs publics est-elle compatible avec une transition écologique et sociale durable ? Si la question reste ouverte, on peut évoquer un collectif qui a décidé de rester totalement indépendant sur le plan économique : la Fratrie des glaneurs solidaires. Ce collectif « noninstitutionnalisé », qui réalise une activité de « glanage » parfois illégale dans les poubelles des magasins, en effet, se maintient en permettant à ceux qui y participent - des personnes précaires souvent - d'obtenir une part des produits consommables récupérés. Pour continuer à exister, et donc pour continuer à intégrer les plus marginalisés dans la transition écologique et sociale, en outre, certaines structures dont les aides sont trop faibles font le choix d'augmenter leurs cotisations d'adhésion : c'est le cas par exemple de l'association de réparation de vélos « Un p'tit vélo dans la tête », cette stratégie lui permettant selon ses dire de ne pas accepter d'aides de structure ne partageant pas ses valeurs.

A côté des ressources économiques, c'est parfois le manque de ressources humaines qui est regretté. C'est par exemple le cas pour l'association « Restaurant d'enfants des écoles publique de Sain-Bel » qui par manque de bénévoles disponibles ne peut procéder à une large diffusion du succès de son combat, et donc à la création de projets similaires. Avec la plupart des acteurs interrogés, nous considérons que les bénévoles sont des agents fondamentaux de la transition.

h) A l'échelle de la société, la nécessaire lutte contre les exclusions économiques

Sur le long terme, pour résoudre le problème de la faible implication des plus marginalisés dans la transition écologique et sociale, il semble indispensable de mettre fin aux exclusions économiques. On peut reprendre ici le raisonnement tenu par Pierre Roy, salarié au sein de l'association Solexine. Lui considère que s'il est difficile d'impliquer les populations les plus précaires dans la transition, c'est parce que, du fait de leur situation sociale et économique individuelle difficile, la protection de l'environnement et les grands enjeux sociétaux ne font pas partie de leurs priorités. La « pyramide de Maslow » peut être très utile pour illustrer cette idée : celle-ci classe les besoins humains par échelle d'importance, le ressenti d'un besoin élevé nécessitant la satisfaction de tous les besoins les plus



rapport d'étudiants mars 2017 fondamentaux (se nourrir, se soigner, se loger, etc.). Pour Pierre Roy les préoccupations environnementales si elles sont importantes se situent à proximité du sommet de la pyramide : pour que les plus précaires en fassent une priorité, il est donc nécessaire que leurs besoins fondamentaux soient satisfaits ; d'où une nécessaire progression économique des plus démunis. Mondane Jactat relève quant à elle que certains conseils citoyens indépendants s'inscrivent dans un raisonnement proche en utilisant quelquefois les moyens dont ils disposent pour payer une baby-sitter, pour le temps des conseils, aux femmes en situation de difficulté économique qui souhaitent s'y investir. La question de la faible implication dans la transition consécutive à un faible niveau de confort économique est également prise en compte par le dispositif MétroVélo qui propose maintenant un tarif solidaire afin de faciliter l'accès aux transports non polluants que sont les vélos.

i) A l'échelle de la société, inscrire les enjeux sociaux et environnementaux de la transition dans le programme éducatif.

Sur le long terme également, l'implication des populations les plus précaires comme des autres populations nécessite de mettre un point d'honneur sur la thématique de la transition dans le processus éducatif. On peut suggérer qu'y soit beaucoup plus présente la question du défi climatique auquel il semble que les populations auront de plus en plus à faire face. Également, la question de l'accentuation des inégalités sociales et économiques, à l'échelle du monde mais également au sein des pays les plus développés, pourrait prendre une place beaucoup plus importante que celle qui est la sienne aujourd'hui. Avec Fabienne Mahrez, on peut en outre pointer du doigt les rapports très hiérarchiques qui subsistent au sein de l'École ; à ceux-ci pourrait être substitué un modèle plus égalitaire et plus participatif tel que développé au Canada et dans les écoles Montessori ou Freinet. Pour autant, il convient de souligner que l'éducation ne s'opère pas qu'au niveau global, et que chaque structure peut s'assigner un rôle éducatif. On peut penser ici à l'association « Restaurant d'enfants des écoles publiques de Sain-Bel » qui conçoit son rôle aussi comme un rôle d'éducation de tous les élèves au développement durable et à l'alimentation saine.

Typologie des initiatives

- Des initiatives qui s'appuient sur les ressources alimentaires pour favoriser la lutte contre les inégalités en privilégiant la gratuité ou des prix relativement bas (fratrie des glanneurs solidaires, le Barathym, les jardins d'utopies...)
- Des initiatives qui ont la volonté de faire-

ensemble (horizontalité et non verticalité)

Promouvoir le local, la valorisation des ressources

IV- APPROCHE CRITIQUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

4-1. «TRANSITION», UN OBJET NON-DISTINCT?

Le premier questionnement s'adresse à la notion de « transition écologique et sociale », elle semble apparaître comme une évidence normative pour les acteurs institutionnels tandis qu'elle est en questionnement chez les acteurs associatifs. Cette notion est en perpétuelle recomposition. En replaçant, « transition écologique et sociale » dans son processus de construction socio-historique, il est intéressant d'observer comment elle s'est substitué à l'expression « développement durable » dans de nombreux projets territoriaux, tout comme dans des recherches scientifiques interrogeant la retraduction de ces enjeux. En 1972, un rapport paraît, Meadows & al., qui souligne les dangers écologiques de la croissance économique et démographiques en lien avec la pénurie des ressources énergétiques. Puis, en 1980, la naissance du concept transition énergétique apparaît en Allemagne et en Angleterre. Le ministère de l'environnement allemand organise un congrès sur la transition énergétique, pour un retrait du nucléaire. En 2006, le mouvement des « Initiatives de Transition » en Angleterre par Rob Hopkins met en avant une approche impliquant les citoyens pour faire face à la pénurie énergétique et aux impacts du changement climatique. Le concept est repris dans plusieurs pays, dont la France. Il est utilisé par le gouvernement français suite au Grenelle de l'environnement en 2012. Ce concept est récent et il n'est pas bien identifié par les acteurs. « La « transition » est un « OPNI », un objet politique non identifié, comme le suggère Luc Boltanski. »8 L'objet visé, « la transition », à des contours multiples comme nous avons pu le voir dans les différentes initiatives interrogées. Ce mouvement est instable, il n'est pas clairement défini par les acteurs. Est ce qu'il existe un contenu homogène de la transition ? Quels sont les résultats visés ? Est-ce que ce sont des résultats précis ? En effet, « le choix de l'étiquette « transition » pour nommer cette galaxie d'initiatives est donc un peu arbitraire, il n'y a pas véritablement de raison de la choisir plutôt qu'une autre, sinon une certaine actualité »9. En interrogeant les individus, nous nous sommes rendus compte que ce mot, « transition », n'était pas conceptualisé. Les acteurs mettent en avant les actions qui sont en lien avec

8. Simon Cottin-Marx et al., « La transition, une utopie concrète ? », Mouvements 2013/3 (n° 75), p. 7-12. DOI 10.3917/mouv.075.000

9. Idem





l'écologie (la nourriture biologique, le recyclage...) mais arrivent rarement à évoquer la transition. De plus, elles ont du mal à attirer toute la population. Il existe un « entre-soi » de la transition. On peut prendre deux exemples :

- Le barathym accueille majoritairement des personnes marginalisées
- Citélib touche en particulier des classes moyennes ou aisées

Les acteurs mettent en place des projets pour la transition écologique mais cela n'est pas conscient. De plus, ces initiatives concernent une facette de la transition écologique. Nous n'avons pas eu des témoignages sur les nouveaux paradigmes économiques tel que la monnaie locale. Par ailleurs, la dimension sociale est parfois impensée. La transition écologique constitue tout de même « un nouvel emblème discursif » car il y a une émergence de nouvelles pratiques sociales (les budgets participatifs) puis il y a une innovation de certaines (jardins partagés). Le discours tenu par la ville Grenoble est « écocentriste » c'est à dire qu'il « présente la transition comme un processus d'écoinnovation engendré « par la base », c'est-à-dire par les citoyens, les autorités locales, les communautés, les entrepreneurs innovateurs, etc. Il propose de procéder à un « pilotage » des écoinnovations radicales consistant à favoriser l'autoorganisation des acteurs sociaux et à miser sur l'innovation à une échelle territoriale plus locale, comme la région, la ville ou même le quartier. Les techniques de consultation et de prospective y sont préconisées dans le but de générer des « visions partagées » d'un futur plus écologique ayant le potentiel de rassembler des acteurs autour d'un projet commun. »10

4-2. Initiatives de transition : la question de la gouvernance

Le mouvement des villes en transition vise à transformer le monde par une reconquête du niveau politique communal et de l'action par le bas. Il s'agit de construire ensemble et non d'imposer un programme par le haut. Comme le dit Rob Hopkins, « de façon générale, les gouvernements n'ouvrent pas la voie, ils réagissent. Ils sont réactifs, et non pas proactifs ». Les politiques écologiques font généralement référence à un cadre national voire transnational (européanisation des instruments) à partir duquel la question du local est souvent peu concerné. Mais il convient de noter que les initiatives misent en place sur le territoire de la métropole grenobloise qui s'inscrivent dans la transition écologique et sociale ne sont pas nées et ne se sont pas développées de manière totalement indépendante. En effet, tant les acteurs politiques locaux que les acteurs associatifs et les coopératives s'inscrivent dans un système qui, s'il peut être influencé, est surtout influençant.

Le système d'influence, tout d'abord, est constitué d'une cadre politique national. En effet, s'il serait difficile de parler d'un véritable arsenal juridique contraignant allant dans le sens de la transition écologique et sociale, on peut supposer que l'étoffement d'un certain droit de l'environnement, par exemple, a pour effet de remodeler les représentations de ceux qui y prêtent attention et, in fine, d'impacter les actions qu'ils mettent en œuvre. On peut ainsi supposer que la loi constitutionnelle du 1er mars 2005 qui consacre le droit de l'environnement dans l'ordre juridique français, le décret de 2005 portant publication du protocole de Kyoto et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 posent un cadre cognitif pour les acteurs locaux qui les incite à prendre en compte l'enjeu de la protection de l'environnement et à opérer des lignes d'actions dans ce sens.

Mais au delà des instances nationales, c'est aussi au niveau international que sont élaborées des règles et des normes qui impactent les modes de pensée et les modes de comportement des acteurs locaux. Ainsi, ont émergé notamment au cours des cinquante dernières années au niveau supranational des thématiques environnementales dont se saisissent aujourd'hui les acteurs locaux de la transition écologique et sociale. On peut pour illustrer cette idée évoquer la thématique aujourd'hui très présente du réchauffement climatique. Celle-ci émerge d'une première préoccupation dans les années 1970 vis-à-vis du changement climatique, préoccupation qui débouche sur la création du Groupement International d'Experts Climatiques (GIEC). Le lien se faisant entre l'action de l'homme et le réchauffement, des dispositifs internationaux se mettent en place ; on peut évoquer ici les Conférences des Nations unies sur les changements climatiques (ou Conférences des parties ou COP) qui ont lieu chaque année et qui permettent en 2015 la signature d'un accord par 195 pays fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5 degré et 2 degrés d'ici 2100. Aujourd'hui il serait difficile d'affirmer que ces grands événements internationaux et les thématiques qu'ils promeuvent n'ont pas une influence, même faible, sur les acteurs locaux de la transition.

A côté du cadre national, outre le cadre international, c'est également le cadre régional qui est au centre d'un mécanisme de « soft law ». En effet, dans le cadre du « schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation » qu'elle doit obligatoirement produire, la région a notamment pour fonction de soutenir l'économie sociale et

rapport d'étudiants mars 2017

> 10. https://cidd2015.sciencesco nf.org/52411

rapport d'étudiants mars 2017 solidaire ; en outre, via le « schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires », la région voit renforcée sa compétence en matière de développement durable. Par ses actions, donc, la région, comme l'État et les organisations internationales, contribue à construire des schèmes de pensée et à orienter les actions des acteurs locaux.

On notera que l'influence des différents niveaux sur les acteurs locaux de la transition n'est pas nécessairement perçue comme une « contrainte ». Cette influence, comme l'a montré en particulier Sophie Jacquot dans ses travaux sur l'Europe, peut également être considérée comme une ressource pour les acteurs. Ici il faut comprendre que les normes reçues d'un niveau supérieur ne le sont jamais véritablement sans approbation des acteurs locaux, et qu'elles sont souvent réutilisées.

Pour terminer, on ajoutera que si les acteurs de la transition écologique et social se voient influencés par des actions et des décisions qui ont lieu à un niveau de gouvernance supérieur, il ne faudrait pas croire que les instances régionales, étatiques et internationales ne sont pas dans un mouvement inverse influencés par les acteurs locaux. Cette influence de la société civile sur la décision politique a été très bien décrite par Roger Cobb dans son modèle « Outside initiative » : ce modèle suggère que la mise sur agenda d'un problème peut avoir lieu sur une initiative de collectifs extérieurs aux institutions officielles. Ainsi, pour ne pas choisir entre le paradigme holiste classique et le paradigme individualiste non moins classique : d'un côté, les enjeux soulevés et la manière dont ils le sont, au niveau régional, national et international, influencent les acteurs locaux de la transition, de l'autre, ce sont parfois les acteurs locaux qui sont à l'origine de la prise en compte à une échelle supérieure des enjeux écologiques et sociales. Pour rester sur le thème de la lutte contre le réchauffement climatique, il est difficile à imaginer qu'un accord et même un cycle de conférences sur la question aurait été possible sans un certain nombre de mobilisations citoyennes comme celles de Greenpeace, du réseau Action climat ou de Oxfam International.

Le modèle du « policy network » - ou réseau de politiques publiques théorisé notamment par Le Galès et Thatcher permet d'appréhender plus aisément que le modèle hiérarchique (« top-down » ou « bottom-up ») cette dynamique d'influence réciproque. A chaque niveau de gouvernance, la société civile, et les acteurs de la transition écologique et sociale notamment, s'organisent en « groupes d'intérêts » - compris au sens large : ONGs, associations, syndicats, collectifs d'intellectuels, etc. - pour peser sur les orientations et les actions des acteurs politiques. La notion de « réseau de politiques publiques » est proche de

celle de « policy community », cette dernière modélisant un système où chaque politique publique est co-construite par des agents qui font partie du champ politique et des agents qui en sont en dehors. On peut supposer ici que la « communauté » qu'il faudrait prendre en compte pour comprendre les jeux d'influence et de co-construction autour de la notion de transition écologique et sociale est très entendue du fait qu'elle est « trans-sectorielle » : elle implique des enjeux de protection de l'environnement, de lutte contre la pollution de l'air, de santé, d'économie sociale et solidaire, de redistribution, de lutte contre la pauvreté, etc.

Beaucoup de chercheurs se sont intéressés aux réseaux de politiques publiques en mettant en lumière les liens forts qui s'y créent entre des individus aux propriétés sociales, économiques et culturelles diverses et issus de différents secteurs. Une question que l'on peut se poser ici est celle des relations d'interdépendance qui se sont créées entre les acteurs autour de l'enjeu de la « transition écologique et sociale ». On peut supposer que ces relations sont faibles et peu nombreuses, le concept de « transition écologique et sociale » n'ayant pas été approprié à ce jour par un nombre important d'acteurs. D'ailleurs, pourrait on dire que la majorité des membres de la communauté que l'on peut rattacher à l'objet de la transition écologique et sociale s'en revendique ? Probablement pas.

4-3 UNE POPULATION MARGINALISÉE?

Si toute la recherche repose sur la question de l'intégration des populations marginalisées, il est important de constater pour l'analyse de nos données que le terme de population marginalisée ne possède pas de définition précise. Ainsi, une personne marginalisée peut l'être par ses faibles revenus, par son isolement géographique, par son isolement culturel et social ou bien par une combinaison de ces facteurs. Un tel terme peut contenir un aspect social (marginalisé dans la relation aux autres citoyens), un aspect administratif (marginalisé par rapport aux services publics), un aspect financier ou encore culturel.

Il est donc difficile de définir clairement la population qui doit être prise en compte par les initiatives. Une part de subjectivité est donc de fait utilisée dans les populations ciblées par les initiatives. Elles tendent à définir selon leur sensibilité leurs propres critères de marginalisation. Notre choix des initiatives est aussi impacté par notre définition subjective inconsciente de la marginalisation.

Les acteurs rencontré n'étaient pas en capacité de définir réellement le terme de populations marginalisées ni de cibler précisément des

rapport d'étudiants mars 2017 personnes. Pour eux, la question ne se posait pas en ces termes-là. Pour les associations, il s'agit d'intégrer les personnes financièrement en difficulté, ou les personnes habitantes dans des zones géographiques données ou encore les personnes qui se présentent à elles sans distinction. Mais il est rarement question de population marginalisée dans leur discours. Ces personnes ne sont pas vues comme isolées mais comme des concitoyens à aider ou des partenaires à écouter. Cette conception permet aux associations de ne pas avoir un regard complaisant sur ces personnes.

Les institutions ne parlent pas non plus de personnes marginalisées mais ont malgré tout une conception différente de celle des associations. Pour elles, il s'agit de cibler des zones géographiques isolées ou des individus au revenu bas pour les aider à pallier ces problèmes. Il est intéressant de noter que les institutions ont une définition précise de personnes à aider. Les personnes aux revenus modestes sont définies comme telles si leur revenu est inférieur à un seuil chiffré. Les zones géographiques ont des frontières définies. Mais cette précision ne permet pas de définir à l'échelle globale des critères précis car ils dépendent essentiellement de la collectivité qui les met en place et de ses particularités politiques et sociales. Les personnes correspondant aux critères ne sont pas simplement vu comme marginalisées mais comme des usagers des services publics qui ont une inégalité de traitement avec les autres usagers. On ne prend dès lors pas en compte la partie sociale du terme « marginalisé » mais il s'agit uniquement d'une vision axée sur l'accès aux services publics.

Cette vision développée par les institutions intègre processus global des réformes l'administration publique par l'usager. Il s'agit d'un changement de paradigme impulsé par des réformes engagées dans les années 1980 pour remettre la relation usager-administration au cœur de la démarche publique. Michel Crozier et Erhard Friedberg sont à l'origine de ce changement. Pour eux, l'administration doit être rationnelle et doit répondre à des objectifs précis. Il s'agit d'une analyse stratégique. Dès que ces réformes interviennent, la notion d'usager et notamment des inégalités entre les usagers interviennent ; créant de fait des actions en faveur des usagers isolés des services publics, autrement dit des personnes marginalisées.

Il n'existe donc pas une manière de penser le terme de populations marginalisées ce qui implique de fait des réponses à leur isolement différentes.

CONCLUSION

Au terme de cette enquête, il est apparu que

l'intégration des publics précarisés dans la transition écologique et sociale n'a pas été conceptualisée par les acteurs associatifs et parfois institutionnelles. Il existe tout de même des actions en faveur de cette transition. Les acteurs partagent des valeurs communes d'égalité sociale et de protection de l'environnement, ils se différencient par la manière dont ils agissent pour parvenir à l'intégration des plus précarisés dans la transition écologique et sociale. Les lieux d'actions varient tout comme le domaine dans lequel ces actions s'organisent. Il peut s'agir du domaine alimentaire, des transports, des débats par exemple. Loin d'être un problème, cette diversité d'actions réalisées vers un même objectif permet de toucher un plus grand nombre de personnes marginalisées. Cela permet aussi aux acteurs de choisir une initiative dans laquelle s'engager en fonction de ses compétences, ses goûts et sa position socio- professionnelle.

Ainsi, la métropole Grenobloise a de nombreuses idées et d'initiatives, aussi bien populaires, commerciales qu'institutionnelles, pour intégrer les populations marginalisées dans le processus de transition sociale et écologique. Si Grenoble est un vivier d'initiatives, il ne faut pas oublier que certaines d'entre elles sont présentes ailleurs sur le territoire national. Toutes ne demandent qu'à être déclinées, amplifiées, corrigées pour intégrer un maximum de personnes marginalisées dans le processus de transition social et écologique.



BIBLIOGRAPHIE

Lahire Bernard, "L'inégalité devant la culture écrite scolaire : le cas de l' «expression écrite» à l'école primaire" In: Sociétés contemporaines N°11-12, Septembre / Décembre 1992. Regards sur l'éducation. pp. 167-187

Landel Pauline, « Réseaux d'action publique et accès aux connaissances pour la "transition écologique " », Économie rurale, 3/2015 (n° 347), p. 59-78.

Simon Cottin-Marx et al., « La transition, une utopie concrète ? », *Mouvements* 2013/3 (n° 75), p. 7-12.

Blatter, J. and M. Haverland (2012). *Designing Case Studies*. *Explanatory Approaches to Small-N Research*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Braud, Philippe, *Sociologie politique*, 11e édition,. Paris: LGDJ-Lextenso Éditions, 2014.

Sophie Jacquot, Cornelia Woll, Les usages de l'Europe. Acteurs et transformations européennes, Paris, L'Harmattan, 2004.

Thatcher Mark, « Réseau (policy network) », Dictionnaire des politiques publiques, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2014 (4e éd.), p. 569-576.



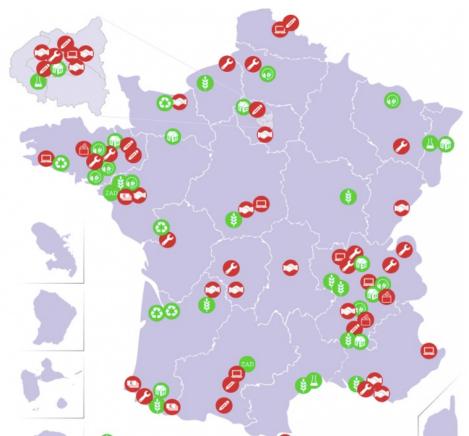
ANNEXES

Annexe 1

La carte de France des alternatives écologiques et sociales

PAR RÉDACTION 27 DÉCEMBRE 2014









Annexe 2 : Quartiers de Grenoble

